

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					L3 180 ECTS
Mention :	HISTOIRE					
Parcours :	APPROCHES DU MONDE CONTEMPORAIN					
Volume horaire étudiant	240 h	288 h				528 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Stéphane GACON Maître de Conférences Bureau 436 ☎ 03.80.39.57.13 stephane.gacon@u-bourgogne.fr</p> <p>Faculté des Lettres 4 Bd Gabriel BP 17270 - 21072 DIJON CEDEX</p>	<p><u>Scolarité</u> Florence CLAIR Bureau 123 E ☎ 03.80.39.57.06 florence.clair@u-bourgogne.fr</p> <p><u>Secrétariat pédagogique</u> Thierry FALLET Bureau 123 B ☎ 03.80.39.57.04 secretariat.histoire@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	<p>UFR SCIENCES HUMAINES 4 Bd Gabriel – BP 17270 - 21072 DIJON CEDEX</p>

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs

La Licence d'Histoire parcours **Approche du monde contemporain** propose une formation pluridisciplinaire, autour de la connaissance et la compréhension des sociétés contemporaines (XIX-XXe siècles). Ancrée dans deux fondamentales, l'Histoire contemporaine et la Sociologie, cette formation offre aux étudiants un niveau élevé de culture générale et des orientations multiples.

Elle permet aux étudiants de postuler dans les meilleures conditions aux différents masters de sciences humaines, aux écoles de journalisme, à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), aux concours d'entrée des Instituts d'Études Politiques (IEP).

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

En Master : les titulaires du parcours Approches du monde contemporain peuvent postuler à une grande variété de masters 1 pour lesquels leur profil original et pluridisciplinaire leur offre des chances non négligeables d'être acceptés.

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 est soumis à capacités d'accueil. L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

A l'université de Bourgogne, tout étudiant titulaire d'une Licence d'Histoire Approche du monde contemporain, ayant satisfait à une Master 1, pourra avoir accès sur dossier et selon son cursus antérieur, aux Masters suivants :

- **Sciences humaines et sociales Mention Histoire**
 - Parcours Recherche
 - Parcours Archives des XX^e et XXI^e siècles européens
- **Sciences politiques Mention Sociologie Politique ou Relations Internationales**
- **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, professorat en lycée et collège en Histoire et Géographie (MEEF PLC Histoire-Géographie)**

Autres poursuites d'études

- Universités
- L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux concours administratifs de catégorie A.
- L'ESPE Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ex IUFM) prépare au :
 - Master MEEF 1^{er} degré « Métiers de L'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » ;
 - Master MEEF second degré : professeur des lycées et collèges ;
 - Master MEEF encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation.
- Les Instituts d'Études Politiques (IEP).
- Les écoles de journalisme.

Métiers

Les métiers de l'information ;

Les métiers de l'enseignement ;

Les métiers du patrimoine et de la culture ;

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de cadre de la fonction publique et de la fonction publique territoriale.

Le titulaire du diplôme peut, en outre, s'orienter vers des emplois dans les secteurs d'activités suivants :

- Gestion de ressources documentaires ;
- Aide au pilotage et à la prise de décision ;
- Chargé d'études ;
- Gestion des ressources humaines.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation

Au terme d'une formation de deux années de licence d'Histoire, complétées par le parcours Approches du monde contemporain, les étudiants ont acquis une solide culture générale en histoire, en se spécialisant dans le domaine contemporain.

La solide formation méthodologique, reçue depuis leur 1^{ère} année de licence, permet aux étudiants de :

- hiérarchiser des informations et argumenter pour aider à la décision ;
- présenter des résultats sous forme écrite et orale avec pédagogie et rigueur ;
- discerner les enjeux et prendre des initiatives ;
- maîtriser 2 langues étrangères, dont l'Anglais qui est obligatoire et prioritaire.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Cette formation offre de solides connaissances théoriques et méthodologiques en Sciences humaines, acquises notamment grâce à un travail renforcé dans le cadre de travaux dirigés. La maîtrise de la pluralité des cultures disciplinaires est un atout pour analyser les sociétés contemporaines. Le titulaire de ce diplôme sait ainsi :

- mobiliser les méthodes des sciences humaines et sociales (Histoire, Sociologie, Sciences politiques, Philosophie) : analyse de contenus, décryptage de documents, analyse comparative ;
- rechercher, analyser, exploiter et synthétiser des ressources documentaires issues de sources et disciplines différentes ;
- faire preuve de capacité d'adaptation à des terrains nouveaux ;
- être autonome dans son travail personnel, tout en sachant fonctionner en équipe.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ de plein droit :

Les étudiants ayant validé la Licence 2^{ème} année d'Histoire ou de Sociologie.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- Tout autre cas après examen de dossier et contrôle éventuel de connaissances -

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au Service Commun des Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne (SEFCA : 03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études

■ Organisation générale

L'ensemble du cursus Licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire comprend six semestres, divisés chacun en Unités d'Enseignements (U.E.). Chaque semestre, représentant 30 crédits européens (ou ECTS), se compose de 5 UE de 6 crédits.

En L3 Histoire parcours **Approche du monde contemporain**, chaque semestre comporte 3 UE Fondamentales, 1 UE de Méthodologie (2 langues vivantes) et 1 UE d'Ouverture disciplinaire.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et/ou de travaux dirigés (TD) dans certaines matières.

Les langues (anglais LV1, et allemand, espagnol, italien en LV2) sont enseignées chaque semestre.

■ Cursus à l'étranger

Les étudiants qui le souhaitent peuvent accomplir une partie de leur cursus à l'étranger → www.u-bourgogne.fr / Rubrique « International » / « Candidature pour partir étudier à l'étranger » / « Erasmus+ ».

■ Espace numérique

Cet espace numérique permet notamment d'accéder à la plateforme pédagogique PLUBEL, à la messagerie étudiante, à l'emploi du temps en ligne, aux espaces WIFI, **d'obtenir des relevés de notes, certificats de scolarité et d'avoir accès au dossier étudiant.**

Les étudiants s'inscrivant pour la première fois à l'uB doivent activer leur compte numérique sur
ent.u-bourgogne.fr

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 5

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 1	Temps présent, la France en Europe : Histoire de l'Europe contemporaine	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
	Temps présent, la France en Europe : L'Europe dynamiques, constructions, institutions	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		36h	48h	84h	6							1

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 2	Sociologie politique	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		18h	24h	42h	6							1

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 3	Philosophie politique	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		18h	24h	42h	6							2

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Méthodologie	Langue vivante : Anglais		12h	12h		écrit 2h		oral		1		1
	Civilisation anglo-saxonne		24h	24h		écrit 2h		oral		1		1
	Seconde langue vivante*		12h	12h		écrit 2h		écrit 2h		1		1
TOTAL UE			48h	48h	6							1

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Ouverture		48h		48h		<i>en fonction de l'enseignement choisi, cf. Livret des UE Ouverture</i>						1
TOTAL UE		48h		48h	6							1

TOTAL S5		120h	144h	264h	30							5
-----------------	--	-------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	----------

CT = contrôle terminal / CC = contrôle continu

* Seconde langue vivante, 1 enseignement au choix : Allemand ou Espagnol ou Italien.

SEMESTRE 6

UE6	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 1	Relations internationales	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		18h	24h	42h	6							1

UE7	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 2	Questions contemporaines : Les régimes politiques	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
	Questions contemporaines : Histoire des doctrines et des pratiques politiques	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		36h	48h	84h	6							1

UE8	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Fondamentale 3	Histoire et sociologie des médias	18h	24h	42h		écrit 4h	oral	oral	report	2	1	1
TOTAL UE		18h	24h	42h	6							1

UE9	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Méthodologie	Langue vivante : Anglais		12h	12h		écrit 2h	oral	oral		1		1
	Civilisation anglo-saxonne		24h	24h		écrit 2h	oral	oral		1		1
	Seconde langue vivante*		12h	12h		écrit 2h	écrit/oral	écrit 2h		1	1	1
TOTAL UE			48h	48h	6							1

UE10	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
UE Ouverture		48h		48h		<i>en fonction de l'enseignement choisi, cf. Livret des UE Ouverture</i>						1
TOTAL UE		48h		48h	6							1

TOTAL S6		120h	144h	264h	30							7
-----------------	--	-------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	----------

CT = contrôle terminal / CC = contrôle continu

* Seconde langue vivante, 1 enseignement au choix : Allemand ou Espagnol ou Italien.

■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect des règles définies dans le référentiel commun des études LMD, affiché près des bureaux de scolarité et publié sur le site de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/licence.html> et des éléments contenus dans cette fiche filière.

■ Inscriptions aux examens

Les inscriptions aux examens (ou inscriptions pédagogiques) pour toutes les sessions (DÉCEMBRE/JANVIER, AVRIL/MAI, JUIN) sont obligatoires. Elles sont organisées lors de la semaine de rentrée par le secrétariat d'Histoire au bureau 123B (les dates sont précisées par voie d'affichage).

■ Sessions d'examen

1) Régime général

Par semestre, deux sessions d'examens sont organisées :

- pour le semestre 1 en **DÉCEMBRE et/ou JANVIER**,
- pour le semestre 2 en **AVRIL et/ou MAI**,
avec rattrapage en **JUIN** pour les deux semestres.

L'absence à un examen écrit ou oral au 1^{er} ou au 2^{ème} semestre entraîne la mention ABI ou ABJ (Absence injustifiée ou absence justifiée) à l'épreuve correspondante **et un non calcul** : DEFAILLANT sur l'UE, sur le semestre et l'année.

L'étudiant ajourné à la 1^{ère} session repasse en 2^{ème} session les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les unités non acquises du semestre non validé **sous forme d'un oral et seule la note du rattrapage est prise en compte**. Les notes de contrôle continu oral restent acquises.

Toutefois, l'étudiant ayant obtenu la mention ABI à l'oral dans une ou plusieurs matières en 1^{ère} session peut demander un oral de remplacement qui complète la note obtenue en juin.

Attention : l'étudiant ajourné dans un même enseignement de « seconde langue vivante » aux 2 semestres ne passe qu'un seul examen de cet enseignement en 2^{ème} session ; la même note étant reportée sur chaque semestre.

2) Régime spécial (concerne les étudiants salariés et les étudiants en double cursus)

Aménagement horaire des TD

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 8h par semaine et un contrat de travail de 3 mois minimum peuvent bénéficier d'un aménagement horaire des enseignements (changement de groupe de TD), sur présentation d'un justificatif, lors de l'inscription dans les groupes de TD auprès du secrétariat d'Histoire (bureau 123 B).

Autres situations spécifiques

Sont également concernés par ces dispositions et procédures les étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, assurant des responsabilités dans la vie universitaire, étudiante ou associative, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, inscrits au titre de la formation continue.

Dispense d'assiduité aux TD et remplacement du contrôle continu par des oraux obligatoires à la fin de chaque semestre pour la 1^{ère} et la 2^{ème} session (DÉCEMBRE/JANVIER, AVRIL/MAI et JUIN).

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1^{er} septembre au 30 août de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès

du secrétariat d'histoire (présentation d'une attestation de l'employeur) lors de l'inscription aux examens et au plus tard dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.

Les étudiants salariés et les étudiants en double cursus n'ayant pas validé leur oral de TD en 1^{ère} session (DÉCEMBRE/JANVIER, AVRIL/MAI) passent donc en 2^{ème} session un oral obligatoire s'ajoutant à l'écrit.

▪ **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : La compensation, qui est organisée sur la base de la moyenne des notes obtenues pondérées par les coefficients, s'opère :

- entre les éléments constitutifs d'une même UE ;
- entre les UE d'un même semestre ;
- entre les deux semestres de la même année universitaire.

CAPITALISATION : Les UE et les semestres, porteurs de crédits européens, sont capitalisables :

- Une UE est définitivement validée et capitalisée soit par obtention de chacun des éléments qui la composent, soit par compensation (moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10/20 ;
- Chaque semestre est définitivement validé et capitalisé soit par obtention de chacune des UE qui le composent, soit par compensation entre ces UE et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10/20 ;
- Chaque année est validée soit par obtention de chacun des deux semestres qui la composent, soit par compensation entre les deux semestres et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10/20.

▪ **Etudiants boursiers**

Les étudiants boursiers sont soumis à un contrôle d'assiduité aux cours dont les modalités sont précisées par voie d'affichage et sur le site de l'UFR → <http://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/>, et de présence aux examens, chaque session d'examen étant obligatoire.

Les étudiants salariés qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur doivent néanmoins assister au maximum aux travaux dirigés.

▪ **Règles relatives aux stages**

Les étudiants pourront réaliser au cours de leur année universitaire un stage. Ce stage, facultatif, donnera lieu à la remise d'un rapport qui n'est pas noté, et qui par conséquent ne donnera droit à aucun crédit ECTS.

Les conventions d'accueil (prévues principalement pour les étudiants de l'UB accueillis dans les structures de l'UB) seront limitées à **4 semaines**.

Le délai d'instruction et de signature par le doyen des conventions de stage **ne pourra être inférieur à 1 semaine**. En cas de non-respect de ce délai, la convention de stage ne sera pas signée.

Activation du compte numérique 2018-2019

A partir de son matériel personnel, des bornes interactives ou d'une salle libre service (ex. salle 341 ou Maison De l'Étudiant) chaque étudiant doit procéder aux opérations suivantes :

- **Activation de son compte numérique de l'uB si cela n'a jamais été fait.**
Une seule adresse : ent.u-bourgogne.fr
Dans l'onglet Accueil aller sur Etudiant > Activer votre compte
noter : adresse de connexion, adresse messagerie, login mot de passe, réponse en cas d'oubli mot de passe
- **Vérification de son accès à l'E.N.T.**
ent.u-bourgogne.fr
Sur la page de l'Espace numérique, cliquer sur « **se connecter** » (en haut à droite) puis s'identifier.
- **Vérification de son accès à la messagerie étudiante**
Se connecter à l'ENT puis dans l'onglet « **Bureau** » cliquer sur le lien : **réception**
- **Vérification de son accès à la plateforme pédagogique Plubel**
Une fois dans son espace numérique, plusieurs onglets s'affichent, il suffit de cliquer sur « COURS » pour identifier l'ensemble des cours de la filière d'inscription. (Seuls figurent dans cette liste les cours ouverts au préalable par les enseignants. Si un cours est introuvable, cela signifie que l'enseignant responsable ne l'a pas ouvert).
Ensuite, le choix d'un cours envoie automatiquement sur la plateforme **PLUBEL**, plateforme pédagogique de l'uB.

En cas de perte de l'identifiant (login) :

S'adresser à l'accueil de la salle informatique libre-service
de la **Maison de l'Étudiant**
Tél : 03.80.39.90.71 - mail : guichet-unique@u-bourgogne.fr

En cas de perte du mot de passe :

ent.u-bourgogne.fr, puis dans l'onglet **Accueil** aller sur **Etudiant** > **Gérer votre compte** puis **Etudiant** et aller sur « **perte du mot de passe** »

Attention : les étudiants utilisent leur identifiant ENT pour se connecter dans les salles du réseau informatique de Sciences Humaines.